



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69

*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME

Formation Habilitation Electrique

A1 BF HF

Durée : 1 jour / 07 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3^e

Objectifs :

- Acquérir une connaissance de la réglementation, d'instructions, des consignes de sécurité électrique.
- Effectuer des travaux non électriques dans des zones d'environnement électriques

Public visé : Personnel d'entreprises de BTP effectuant des opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, des sites où le risque électrique est présent.
Intervenants du second-œuvre du BTP, tranchées, canalisations électriques

Prérequis :

Savoir parler et écrire le Français

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Utilisation de ressources multimédia, projection vidéo
- Exercices et Travaux pratiques
- Remise d'un carnet de prescription basé sur la norme NF18-510

Points abordés :

Evaluer des risques, les grandeurs électriques
Les dangers du courant électrique, mesures de protection
Les limites, zones et opérations liées aux fouilles, les EPI et EPC
Procédure en cas d'accident électrique
Procédure en cas d'incident électrique
Chargé de chantier non électricien BF/ HF rôles et opérations

- **Théorie**

Statistiques d'accidents d'origine électrique
La Réglementation
Les titres d'habilitation
La conduite à tenir en cas d'accident



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

o **Pratique**

Identifier l'appareillage de protection

Reconnaître les dangers et identifier les risques dans différents locaux, déterminer le comportement approprié

Examen des activités professionnelles dans le cadre habituel de travail de l'opérateur

Partager ses expériences et savoir rendre compte

Évaluation des connaissances

L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est réalisée à partir d'un questionnaire établi selon le référentiel NF C 18-510

Documents remis en fin de formation

Attestation de fin de formation Proposition de titre d'habilitation, pré-remplie avec les symboles proposés par le formateur.

Support "Titre d'habilitation" à remplir par l'employeur

Évaluation à chaud de la formation par le stagiaire ; ce dernier porte ses appréciations sur l'accueil, l'organisation, le formateur, les moyens et la méthode

Validité: 3 ans